



**ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2016 DE L'AS ROCHETTOISE

Jeudi 11 mai 2017 à 19h – Mille clubs

Présents :

- Municipalité de La Rochette : P. Yvroud, B. Watremez,
- ASR : M. Bourreau (Président), JM. Lucet (Vice-Président), S. Lecuyot (Trésorière), P. Vitani (Secrétaire),
- Associations et sections : Arts Martiaux, Athlétisme, Bbadminton, Basket-ball, CMS, Multisports, Football, GV, Pétanque, Tennis, Tir à l'arc, VTT, Volley-ball.

Vérification du quorum :

L'ensemble des associations et sections étant présentes, le quorum est atteint. L'Assemblée Générale ordinaire peut donc valablement délibérer.

Adoption du PV de l'AG ordinaire 2015 du 11 mai 2016 à l'unanimité.

Adoption du PV du CD du 3 mai 2017 à l'unanimité.

Présentation du rapport moral (cf. annexe) adopté à l'unanimité.

Présentation du compte de résultat 2015 et bilan (cf. document joint) :

Le solde est positif de 2 380 €.

Le bilan est donc de 5 375 €

Cette situation permet de soutenir les associations en difficulté de trésorerie.

Une partie de la subvention pour le tennis est retenue, suite au prêt remboursable sur 5 ans.

Les résultats négatifs, parfois observés au sein de certaines associations, peuvent s'expliquer par le décalage dans le versement d'une subvention, par les augmentations de prix des licences, par des dépenses imprévues, par des difficultés de gestion...

Il convient donc d'être attentif, d'assurer une gestion quotidienne rigoureuse et à ne pas hésiter à la recherche permanente d'économies.

Lecture du rapport du vérificateur aux comptes , Alain Sartori pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016 :

Les comptes des autres associations sont examinés lors de leurs AG respectives.

Le solde est positif de 5 274 €.

Le compte de résultat a été adopté à l'unanimité.

Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2017 à l'unanimité :

A. Sartori et M. Miton.

Présentation du BP 2016 (cf. document joint).

Les bilans des sections ont aussi été présentés.

Le tableau présenté est un document à l'usage exclusif de la Municipalité.

Election du Président :

M Bourreau se représentant est élu à l'unanimité.

Constitution du Bureau de l'ASR :

Le Président propose de reconduire le bureau précédent à savoir :

J M Lucet ; Vice Président

S Lecuyot ; Trésorière

P Vitani ; Secrétaire

M Boccock ; Secrétaire Adjointe

La composition du Bureau est adoptée à l'unanimité.

Intervention du Maire et de l'Adjoint au Maire :

- Fête des associations le 9 septembre 2017,
- Nouvelle mouture du guide des associations, Rapports annuels des sections.

Le secrétaire

P Vitani

le Président

M Bourreau

RAPPORT ANNUEL DES SECTIONS

Arts Martiaux :

- 45 adhérents, dont 4 pour le Nunchaku et 9 pour le karaté,
- pour le yoga, souhait de s'impliquer en faveur de la lutte contre le cancer et la souffrance au travail,
- Stages à Beauvais et au Portugal.

Volley-ball :

- Double ambition : consolidation des résultats et développement,
- Augmentation d'environ 20 % des licenciés,
- Le développement a été consolidé par l'organisation de stages pendant toutes les vacances scolaires, stages utiles également pour les entraîneurs assurant une cohésion interne avec découverte des autres groupes,
- Résultats : maintien de l'équipe N2 et victoire en finale de coupe de Seine-et-Marne. Qualification d'une équipe filles pour le championnat régional élite. L'équipe garçons a eu de bons résultats (qualification pour les championnats interdépartementaux),
- Remise des récompenses : équipe des moins de 20 ans filles.

Athlétisme :

- 206 adhérents,
- Dont 24 % ont moins de 11 ans, 92 % ont une licence compétition, 8 % ont une licence athlé santé,
- Diverses manifestations ont été organisées (La Rochette verte le 26 juin, repas offerts par les commerçants pour 350 coureurs),
- 3 étoiles FFA, en bronze sur les jeunes, en argent sur athlé santé,
- Formation de juge, de dirigeants,
- 480 participants à des championnats officiels, soit 3 par coureur,
- Qualifiés à tous les championnats de France,
- La qualité de l'entraînement pose souci en raison du nombre de personnes (enfants) et des encadrants et matériels insuffisants.

- 18 podiums départementaux, régionaux et nationaux, dont certains récompensés à l'occasion de la présente AG de l'ASR.

VTT :

- Augmentation du nombre de licenciés (30 % environ), de l'agglomération comme de l'extérieur,
- Ages de 15 à 62 ans,
- Finances : légère baisse des recettes, investissement dans les vêtements et les sorties,
- Mot d'ordre : convivialité et joie,
- Sorties à Reims et, à venir, sur la vallée de l'Optin dans le Morvan puis dans le Jura en septembre,
- 24 h de Buthiers (classé 35è sur 118),
- Fin juin Burger partie, avec sortie famille le matin,
- Relations avec les marcheurs (forêt de Fontainebleau) : partage décidé par l'ONF avec aménagement spécifique aux vttistes au niveau de la tour Dénecourt,
- Remerciements à la municipalité et à l'ASR,
- Chacun est bienvenu.

Tir à l'arc :

- 72 licenciés, effectifs en pleine extension (34 en 2014),
- 54 adultes, 6 poussins, 20 femmes,
- Terrain extérieur permanent octroyé par le tennis, ce qui permet à des licenciés de ne plus s'entraîner à l'intérieur,
- Nouvel entraîneur (1 an de formation en FFTA),
- Développement des compétitions comme du loisirs.

Basket-ball :

- Excuses de la Présidente,
- 231 licenciés dans 15 équipes, dont 1 mixte et 2 féminine,
- Les résultats, encore provisoires, des différentes équipes ont été présentés,
- Fête de Noël, sortie à Paris,
- Dette épurée et comptes à l'équilibre.

Tennis :

- Municipalité, ASR et badminton remerciés,
- Club sortie des difficultés,
- Augmentation de 21 adhérents,
- Stabilité des effectifs chez les enfants,
- Résultats mitigés, seule l'équipe mixte en a eu de bons,
- Grosse affluence au tournoi de juillet.

Multisports :

- Augmentation des effectifs,
- Comptes en présentation normalisée, finances saines,
- Enfants de 3 à 12 ans, dont une forte demande pour les 3 à 5 ans,
- Gymnase Huard beaucoup utilisé, dont les tapis le samedi matin,
- Appui sur les autres sections en raison des contraintes horaires et remerciements,
- Sorties familiales (jeu d'orientation, poney, etc...).

Football :

- 617 licenciés dont 110 féminines, qui évoluent à 11, 10 ou 5 ?
- Résultats : Féminines 3è en DH, Masculins en passe de monter, jeunes bien placés pour accéder à l'excellence régionale,
- Remise de récompenses à l'occasion de l'AG de l'ASR.

Pétanque :

- Augmentation du nombre d'adhérents,

- Montée en division d'honneur,
- Concours interclubs (1/4 de finale à Dammarie-les-Lys et à Bagneaux-sur-Loing).

Badminton :

- 250 adhérents, 50 % de nouveaux, 30 % de femmes,
- Participations à des rencontres avec d'autres clubs,
- Grosse perte de joueurs classés,
- Bons résultats (équipe 1 malgré les départs),
- Organisation d'un tournoi les 10 et 11 juin, remerciements à la section multisports,
- 2 femmes progressent notablement dans les classements,
- Sur 72 jeunes, une dizaine de compétiteurs, dont 2 s'investissent dans la vie d club,
- 1 poussin élite (89^e français), 1 benjamin (41^e français),
- Remerciements à la municipalité pour les extensions horaires.

GV :

- Nouveau bureau élu en juin 2016,
- 73 adhérents, dont 26 nouveaux,
- Année positive,
- Bureau de l'association ainsi que la Municipalité (nouvelle sonorisation) remerciés.

CMS :

- Remerciements à la Municipalité,
- 1 médecin travaille à mi-temps sur l'hôpital de Fontainebleau. Les sportifs doivent s'adapter à ses horaires et dates,
- 1 médecin à la retraite est toujours d'accord pour aider le CMS,
- Les personnes qui ont passé une visite médicale avant septembre 2016, doivent la repasser.

RAPPORT MORAL DE L'ANNEE 2016

Une minute de silence a d'abord été observée en la mémoire de Jean-Pierre Lamon, ancien président de la section volley, disparu en février 2017.

Nouveau record pour l'ASR en 2016 : 2 015 adhérents (+71 par rapport à 2015), dont 211 hors agglomération.

C'est un signe de vitalité de nos associations, mais il convient de rester cohérent par rapport à la capacité des installations car, au-delà, il y aurait des risques de moindre qualité de nos prestations.

En ce qui concerne les finances :

- 3 sections présentent un compte de résultat déficitaire (multisports, GV et VTT) mais raisonnable,
- 1 section, en bilan, est déficitaire : le basket, mais l'effort du retour à l'équilibre est constaté
- Enfin, le bilan de l'ASR retrouve des couleurs.

J'avais demandé à la municipalité une augmentation symbolique de 500 € et celle-ci a voté + 1 000 €, soit une dotation de 65 000 €.

Certes, nous avons à organiser l'intégration de la remise des récompenses de l'année n-1, dorénavant intégrée à notre AG, mais nous devons remercier notre Municipalité, seule collectivité à maintenir et à faire progresser son subventionnement au monde sportif Rochettois.

Je vous encourage à rechercher des économies dans vos budgets car nous ne pouvons que constater une baisse continue des recettes ?

Le CMS n'est plus subventionné, hormis par l'ASR (3 800 €), montant insuffisant pour couvrir son fonctionnement annuel (4 300 €).

Sa trésorerie permettra de poursuivre 2 à 3 ans.

Au-delà sa pérennité sera remise en cause. Nous serons donc amenés à concerter avec la Municipalité pour tenter de le maintenir, car c'est une prestation indispensable pour le sport Rochettois.

Le stationnement autour du gymnase Tabourot étant désormais en zone bleue, il conviendra désormais d'utiliser le disque.

M. Yvroud a étendu cette zone en raison des automobilistes qui se rendent à la gare et qui se stationnent de plus en plus loin et en particulier sur le parking du gymnase.

Une tolérance de 3h est admise entre 8h et 19h. Après entretien avec la DGS de la Municipalité, il sera nécessaire, pour les sections qui organisent des événements sportifs au CCS R Tabourot, de lui demander d'alerter la police municipale afin qu'il n'y ait pas de verbalisation pendant la durée des manifestations.

Des vols et intrusions de jeunes, pratiquants du City Park, sont constatés, notamment au niveau des vestiaires. La vigilance est donc recommandée.

M. Yvroud explique qu'il n'existait pas d'autre terrain disponible pour installer le City Park.

Enfin je réitère annuellement mon opposition à la fermeture automatique de l'éclairage à 22h10 au gymnase R Huard. C'est un retour en arrière dans l'histoire du sport Rochettois et je continuerai à me battre contre cette mesure.

B. Watremez explique que les contraintes de personnels imposent la fermeture à cette heure.

Enfin, la crise du bénévolat impose de prévoir, d'anticiper, de former de nouveaux et jeunes dirigeants afin de ne pas mettre en danger la gouvernance des associations pour l'avenir.

J'en conclurai par des remerciements à tous les acteurs qui assurent la vie du sport Rochettois :

- La Municipalité de La Rochette et celles de Dammarié-les-Lys et Vaux-le-Pénil,
- Jean-Marie Tran pour la gestion du site internet,
- Les employés municipaux, les personnels administratifs de la commune,

- Les partenaires, parents et surtout à vous chers Présidents et dirigeants bénévoles et je vous souhaite une bonne année sportive 2017.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Président ASR
M Bourreau